

PROTECTION DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINNADE

Sauzon
Donnant

Profil de vulnérabilité

La réalisation des profils de baignade est une obligation réglementaire imposée par la directive 2006/7/CE. Réalisés sous la responsabilité des collectivités, les profils ont pour objectif d'identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau et définir les mesures et actions permettant de réduire les risques d'exposition des baigneurs à une eau de mauvaise qualité. La révision du profil de baignade a été réalisée en 2012 par IRH Ingénieur Conseil. Le présent document est la **fiche de synthèse** du profil et est destiné à l'information du public.



Connaître la baignade et sa qualité d'eau



Caractéristiques de la zone de baignade



- Baignade surveillée
- Fréquentation : moyenne
- Plage peu sensible aux échouages de macroalgues
- Autres usages : pêche à pied
- Personne responsable de la baignade : Commune de Sauzon

Qualité de l'eau (période 2012-2016)

Historique du classement sanitaire



Episodes de pollution bactériologique : 0

Légende



Le contrôle de la qualité microbiologique des eaux de baignade porte sur deux germes bactériens, *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux. Leur présence au-delà des limites sanitaires autorisées traduit une contamination de l'eau pouvant occasionner des gastro-entérites, otites, infections oculaires ou cutanées. L'eau doit être au moins de qualité suffisante pour satisfaire aux exigences de qualité européennes.

Conclusion : l'eau de baignade de la plage de Donnant est de qualité « Excellente » en 2017.



Inventaire des risques de pollution, actions et mesures de gestion

Inventaire des sources potentielles de pollution

Sources principales de pollution	Evaluation du risque
● Installations d'assainissement non collectif	Fort
● Exutoires pluviaux	Moyen

Autres sources potentielles de pollution

- Déjections canines sur voirie et plage
- Incivilités (rejets d'eaux usées des bateaux de plaisance)

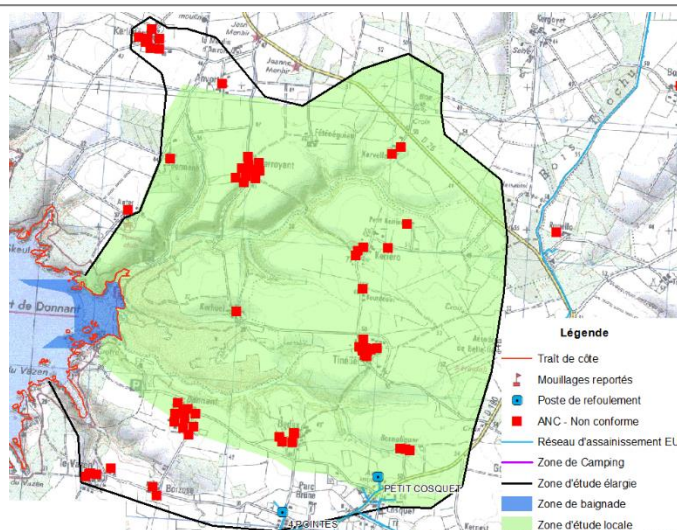
Actions engagées

→ Actions curatives

- Suivi du parc ANC par le service SPANC de la Communauté de Communes
- Mise à jour du schéma directeur d'assainissement Eaux Usées

→ Actions préventives

- Sans objet



S'informer

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

→ en mairie de Sauzon

☎ 02.97.31.62.79
✉ mairiedesauzon@wanadoo.fr
<http://www.sauzon.fr/>

→ à l'Agence régionale de santé Bretagne

☎ 02.97.62.77.57
✉ ars-dt56-sante-environnement.fr@ars.sante.fr
<http://baignades.sante.gouv.fr/>